

RAPPORT ANNUEL 2017

Sur le Prix et la Qualité du Service d'Élimination des Déchets



écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER



CHAISES



FAUTEUILS



TABLES



LITERIE



MEUBLES



RANGEMENTS

Le mot du Président

Le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets recense les événements de l'année.

L'évolution constante et trop rapide de la législation nous amène à nous adapter, bien sûr.

Mais l'information des usagers est tout aussi importante pour améliorer les gestes, notamment de tri.

De gros progrès sont nécessaires en la matière et nous y travaillons ; cependant la valorisation des produits triés impacte la facture...

La pérennité des filières de recyclage ne nous incombe pas ; ainsi, nous subissons actuellement les problèmes pour la valorisation du papier ayant pour origine la dégradation des relations internationales. La Chine, dont le développement est très favorable aux exportations, notamment Européennes, réduit ses apports.

Le geste de tri, pour être bien compris, doit être récompensé financièrement. C'est parfois compliqué.

Meilleures salutations

**Le Président
Jean-Louis PUISSÉGUR**

Le rapport, présenté ci-après, répond à l'obligation faite, à chaque président d'Etablissement Public Intercommunal, à chaque maire, compétent en matière de collecte ou traitement des déchets, par l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, de présenter à son assemblée délibérante, un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Ce rapport permet de mieux connaître et faire connaître, les indicateurs relatifs à la collecte et traitement des déchets (indicateurs techniques).

En complément des indicateurs techniques, des indicateurs financiers sont imposés par le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, retraçant les conditions économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets s'exécute.

Il représente un outil d'information essentiel quant à la transparence de la gestion des déchets des ménages.

Sommaire

Les indicateurs techniques

La collecte sélective des emballages ménagers et assimilés p 6
Les emballages collectés et recyclés en 2017 p 10

Les ordures ménagères p 12
La prévention : actions et sensibilisation p 13
L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux p 16
La plate-forme de compostage p 21

Les déchèteries p 23

La prévention (Hygiène-Sécurité-Environnement) p 26

Animer - Communiquer p 28

Les projets 2018 p 33

Les indicateurs financiers

Budget des ordures ménagères : les dépenses p 36

Budget des ordures ménagères : les recettes p 37

Budget des déchèteries : les dépenses - les recettes p 38

Table des Abréviations

ADEME :	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ALU :	Aluminium
ATEX :	ATmosphère EXplosive
BRF :	Bois Raméal Fragmenté
CACES :	Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité
CDT :	Centre De Tri
CNPN :	Conseil National de Protection de la Nature
DASRI :	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DASTRI :	Éco-organisme en charge de la gestion des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEA :	Déchets d'Éléments d'Ameublement
DEEE :	Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques
DIB :	Déchets Industriels Banals
DMS :	Déchets Ménagers Spéciaux
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRPE :	Document Relatif à la Protection des Explosions
ECO-DDS :	Éco-organisme en charge des Déchets Diffus Spécifiques ménagers
E.L.A :	Emballages Liquides Alimentaires
E.M.R :	Emballages Ménagers Recyclables
ICPE :	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
I.S.D.N.D :	Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
INRS :	Institut National de Recherche et de Sécurité
OM :	Ordures Ménagères
PCC :	Papiers Cartons Complexés
PCNC :	Papiers Cartons Non Complexés
P.E.H.D :	PolyÉthylène Haute Densité
P.E.T :	PolyÉthylène Téréphtalate
REP :	Responsabilité Élargie des Producteurs
RS :	Redevance Spéciale
SDIS :	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIVOM :	Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples
SMTD :	Syndicat Mixte de Traitement des Déchets
SYSTEM :	SYndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères
TEOM :	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TGAP :	Taxe Générale des Activités Polluantes

Les indicateurs techniques

Des tonnages



Un tri plus efficace...

La collecte sélective



NOS RÉSULTATS

COLLECTE EN BACS

Sur les communes de Saint-Gaudens et de Montréjeau

	2016 (t)	2017 (t)	EVOLUTION
Mélange (emballages, papiers, cartonnets, canettes, ...)	608	593,5	- 2,38 % 

Une légère tendance à la baisse comme pour 2016. L'évènement majeur à retenir : la mise en place de colonnes enterrées avenue Joffre à Saint-Gaudens (ce qui re-

présente 7 nouveaux points-tri) et donc la suppression de la collecte en bacs.



Les refus de tri : déchet non conforme, qui ne correspond pas aux consignes de tri. Il est destiné à l'enfouissement.

Refus de tri

- ✓ Refus de tri 2017 : 11,05 %
- ✓ Refus de tri 2016 : 11,9 %



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

La fusion **Eco-Emballages + Ecofolio = CITEO**, une marque éco-conçue et citoyenne

Deux entreprises qui oeuvrent pour la consommation durable, l'écoconception et le recyclage.

Eco-Emballages a été créé en 1992 pour réduire l'impact des emballages sur l'environnement en organisant le dispositif du tri et du recyclage en France, et en sensibilisant le grand public.

Ecofolio, créé en 2007, est l'éco-organisme chargé de développer le recyclage des papiers graphiques en France.

Une fusion pour mieux accompagner les entreprises et accélérer la modernisation de la collecte, du tri et du recyclage.

Ce nouvel ensemble organisera son action autour de 3 axes :

- Apporter des solutions aux entreprises en matière d'expertise matériaux, d'éco-conception et de mobilisation des consommateurs
- Améliorer la compétitivité des filières emballages et papiers (moderniser et massifier les dispositifs de collecte et de tri)
- Développer la sensibilisation grand public



Cité : communauté de citoyens réunis par des choix de vie communs
La Lettre O : économie circulaire

L'économie circulaire, c'est l'affaire de tous et la responsabilité de chacun

LE CENTRE DE TRI

En généralisant l'extension des consignes dans les centres de tri pour 2022, CITEO souhaite ainsi atteindre 75% de recyclage d'ici à 2022. Cela impliquera la modernisation des installations pour obtenir des centres de tri mieux équipés, plus efficaces et permettant de valoriser tous les emballages à des coûts optimisés.

Le SIVOM répond à cette demande



en lançant une étude pour l'adaptation du tri des collectes sélectives de déchets d'emballages ménagers et papiers à l'échelle de 3 syndicats :

- ☞ le SIVOM de Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac,
- ☞ TRIGONE, Syndicat mixte du GERS
- ☞ le SMTD65, Syndicat Mixte de Traitement des Déchets du département 65.

Plusieurs scénarios ont été propo-

sés, 2 ont été retenus :

- 1 seul centre de tri sur le territoire avec création d'un centre de tri intersyndical avec un tri poussé (3 flux plastiques rigides)
- 2 centres de tri et 1 sur-tri avec un tri simplifié sur Capvern et Auch et sur tri des plastiques rigides en mélange à Saint-Gaudens.



Une consultation est en cours pour les nouveaux repreneurs du centre de tri en vue de la mise en place du nouveau barème F à compter du début de l'année 2018.

COLLECTE EN POINT-TRI : Colonnes aériennes et enterrées

	2016 (t)	2017 (t)	EVOLUTION	
Emballages	285	305	+ 7,01 %	
Papiers	536	497	- 7,27 %	
Verre	933	941	+ 0,85 %	

Le renforcement du nombre de colonnes a eu un impact sur l'augmentation de certains tonnages, 7 nouveaux points de colonnes en-

terrées ont été mis en place en 2017 pour la ville de Saint-Gaudens.

La population SIVOM reste inchangée entre 2016 et 2017. Cependant, la population concernée par la collecte en point-tri a augmenté en raison de la mise en place des nouvelles colonnes enterrées. Nous ne sommes pas en mesure de quantifier exactement la population concernée par ces changements.



Collecte du verre

Une campagne de communication poussée sur le thème verre a été menée afin de booster les tonnages collectés. L'organisation du Trophée de verre (les actions sont développées dans la partie communication) a permis d'obtenir une augmentation mais pas suffisamment significative.

Collecte des emballages

Les tonnages sont boostés par les mises en place de nouveaux points-tri.

Collecte du papier

La collecte du papier est en baisse. La tendance nationale à mettre en place la dématérialisation a joué dans la baisse de la collecte du papier. Même si nos résultats sont en baisse, ils sont tout de même supérieurs à la moyenne nationale.

Pour l'ensemble du SIVOM (tous modes de collecte confondus)

Avec une moyenne de **26,7 kg/hab/an**  (et une légère hausse de 0,7%), les résultats de la collecte sur l'ensemble du SIVOM sont inférieurs à la moyenne de notre milieu qui est de 36,8kg/hab/an.

Avec une moyenne de **15,7 kg/hab/an**,  les résultats de la collecte des emballages légers sur l'ensemble du SIVOM sont inférieurs à la moyenne de notre milieu qui est de 19,3 kg/hab/an.

Pour l'ensemble du SIVOM, ce sont **888 tonnes** de papiers qui ont été collectés en 2017.

Avec une moyenne de **25,17 kg/hab/an**,  notre performance de recyclage du papier est supérieure à la moyenne des collectivités (23,4 kg/hab/an) qui sont de même milieu que nous (milieu mixte rural).

(Pour information, les performances sont de **22,8 kg/hab/an** pour la région Occitanie et **20,8 kg/hab/an** pour la France)

En conclusion...

En matière de performance, les pistes de progrès possibles pour le SIVOM pourront porter sur la collecte du verre et des emballages légers (une communication renforcée, un renforcement des points de collecte, l'optimisation de la vente des matériaux,...)



La communication « au plus près des habitants » continue sa route : les ambassadrices de tri sont allées à la rencontre des habitants dans leur foyer pour une sensibilisation au tri et répondre à leurs questions.

Commune visitée	Foyers rencontrés	Avis de passage déposés
Boudrac (61 foyers)	18	33
Balesta (80 foyers)	38	42
Cazaril-Tamboures (50 foyers)	20	30
Saint-Plancard (218 foyers)	82	132
Landorthe Quartier la Bachade (153 foyers)	60	91





Aujourd'hui en France, **55 %** des papiers sont recyclés.

Objectif :
65 % de recyclage des papiers en France d'ici **2022**



Campagnes de relooking et de nettoyage des points-tri !

Une campagne de lasurage des colonnes aériennes a démarré pendant la période du printemps été 2017 sur les cantons d'Aspét et de Saint Gaudens.

L'hiver et les conditions météorologiques dégradées rendent ce travail impossible (températures <10° incompatibles avec le type aqueux de la lasure choisie).

Le travail a été effectué par les agents du service collecte.

Les colonnes sont lavées au nettoyeur haute pression, dégrisées puis lasurées pour une protection du bois et un visuel propre qui rend le point-tri plus accueillant et ainsi incite les usagers au respect de la propreté de ces sites.

Pour rappel, l'installation des 1^{ères} colonnes s'est faite en 2002 pour le secteur des cantons de Saint-Gaudens Aspét Montréjeau et en 2008 pour le secteur du Magnoac.

La campagne se poursuivra à partir du printemps 2018.



Lavées...



dégrisées...



lasurées !!!

Entretien annuel : une nécessité !

Comme chaque année, les opérations de nettoyage et de désinfection de l'ensemble du parc des colonnes enterrées et des bacs de regroupement sont programmées systématiquement pour la période estivale afin de maintenir le matériel en bon état, d'éviter les odeurs et assurer hygiène et sécurité pour les agents et pour les usagers. Cette opération est assurée avec du matériel spécifique par un prestataire de service.

Les membranes anti-odeurs, puissant dispositif neutralisant d'odeurs issu d'un mélange de 52 huiles essentielles et d'essences naturelles sont renouvelées une fois par an à l'occasion des opérations de nettoyage. Ce produit est non toxique et sans danger pour la santé ou l'environnement.



Lavage des bacs de regroupement



Le SIVOM assure lui-même, avec ses agents de collecte, pendant les mois de juin et juillet, le lavage de tous les bacs de regroupement présents sur le domaine public.

Le véhicule nécessaire à cette intervention est loué au SIVOM du Haut Comminges.



67 colonnes enterrées lavées
483 bacs de regroupement lavés

Nous avons trié et recyclé en 2017 sur notre territoire

Emballages

Recycleur

Le devenir...



66 T
de plastique (PET)



44 T
de plastique (PEHD)



119 625
pulls polaires



299
bancs publics



578 T
de carton
(avec les cartons des
professionnels)



16 T
de briques alimentaires



2 384 250
boîtes à chaussures



106 720
rouleaux de papier toilette



943 T
de verre



2 015 924
bouteilles



59 T
d'acier



4 T
d'aluminium

**Comminges
Métaux
Services**



72 486
boules de pétanque



1172
vélos



888 T
de papier

SAICA



266 400
ramettes de papier

Tonnages (= T) des emballages collectés et recyclés en 2017 pour l'ensemble des 4 cantons du SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac

NOTRE CONTRIBUTION POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LA PARTICIPATION DU SIVOM AUX BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX PAR RAPPORT À NOTRE GESTE DE TRI

Nous avons trié...  2598 Tonnes

Ce que nous avons trié...	Notre geste de tri a permis d'éviter la consommation de... (*)
110 tonnes de plastiques (PET et PEHD)	62,68 tonnes pétrole brut
	1074,5 MWh d'énergie
	218,33 tonnes eq CO ₂
594 tonnes de briques alimentaires, cartons et cartonnettes	844,38 tonnes de bois
	28002,38 m ³ d'eau
	21,13 tonnes eq CO ₂

Ce que nous avons trié...	Notre geste de tri a permis d'éviter la consommation de... (*)
63 tonnes d'acier et d'aluminium	686,91 m ³ d'eau
	369,53 MWh d'énergie
	132,3 tonnes eq CO ₂
888 tonnes de papier	17138,4 m ³ d'eau
	2575,2 MWh d'énergie
943 tonnes de verre	619,55 tonnes de sable
	1 100,48 m ³ d'eau
	435,67 tonnes eq CO ₂

(*) source application e-tonnes CITEO

Un bilan positif, notre geste de tri a permis d'économiser :



de l'eau : 46677,27 m³



consommation moyenne domestique : 55 m³/hab/an



de l'énergie : 3 981,53 MWh



consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an



des équivalents CO₂ : 807,43 t eq CO₂



émission moyenne domestique : 1,68 t/hab/an eq CO₂



du sable : 619,55 t

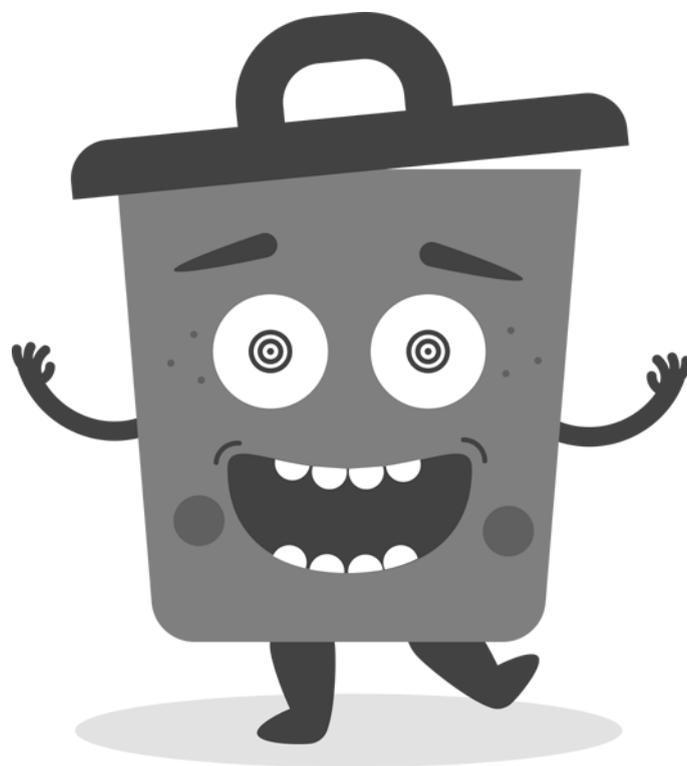


du bois : 844,38 t



du pétrole brut : 62,68 t

Les ordures ménagères



LA PRÉVENTION... AGISSONS POUR LA PLANÈTE !

Le SIVOM est acteur principal en terme de protection de l'environnement de part ses compétences. En plus de notre contribution à la lutte contre le changement climatique, liée directement à notre geste de tri, le SIVOM met en place des opérations ponctuelles de sensibilisation.



NOS ACTIONS

Favorisons la biodiversité



Les agents du service de collecte ont fabriqué des hôtels à insectes qui seront mis en place en 2018 sur nos sites possédant des espaces verts afin d'en augmenter la biodiversité. Seuls des matériaux valorisables détournés des bennes de nos déchèteries ont été utilisés pour la fabrication.

Des locataires originaux !

Le but d'un hôtel à insectes est d'offrir un abri aux auxiliaires du jardin : bourdons, guêpes, papillons et autres pollinisateurs, coccinelles, chrysopes et autres prédateurs naturels des nuisibles du potager et du verger.

A vos stylos !

Depuis 2014, le SIVOM collecte en interne les instruments d'écriture ; 13 364 unités collectées soit un montant de **155,29 euros** de dons à association.

Inscrivez-vous et rejoignez la

Brigade des instruments d'écriture.



Les stylos usagés sont envoyés à TerraCycle



utilisez n'importe quel carton propre

Les stylos usagés sont recyclés en divers produits finis



Une fois usagés à leur tour, ces produits peuvent être renvoyés à TerraCycle

Renseignez vous : www.terrecycle.fr

Recyclage des bacs inutilisables et vétustes

Le SIVOM a choisi dans le cadre de ses actions pour la préservation de l'environnement et sa démarche éco-responsable la société PLAST Recycling pour la valorisation de ses bacs plastiques afin d'éviter leur traitement à l'ISDND sur le site du Pihourc.

Notre agent de maintenance récupère toutes les pièces bon état (roues couvercles, ...) sur les bacs

cassés ou inutilisables. Ces bacs sont ensuite conditionnés (démontés, empilés,...) pour une reprise par le recycleur.

En 2017, nous avons ainsi fait évacuer environ 85 bacs et colonnes, pour un recyclage. Cette opération a permis une petite recette de 745 euros.

PAS DE PETIT GESTE POUR LA PRÉVENTION

LE RELAIS

La collecte des textiles, en partenariat avec « Le RELAIS », permet de réduire les déchets enfouis.

104,5 tonnes de textiles sur 28 points de collecte seront réemployées ou recyclées (soit 3,91 kg/hab/an).



Grâce à votre implication, **92 kg** de lampes ont été collectées !



4300 kg de piles collectées en 2017

Vente de composteurs



Lancée en 2007, cette opération a permis la vente de 2 442 composteurs, additionnée aux ventes ponctuelles depuis, on totalise 3 767 composteurs.

Tous les habitants des communes adhérentes au SIVOM peuvent en bénéficier (jusqu'à 2 composteurs par foyer).

Le SIVOM propose un composteur en bois de Pin des Landes (20€) ou un composteur en plastique (10€).

Renseignements au **0800 573 486**.



SENSIBILISATION

Pour l'année 2017, afin d'amorcer nos actions en prévention, nous diffusons tous les deux mois, un document en direction des élus (Maires et délégués au SIVOM), des agents, sur l'activité de notre collectivité. Dans ce document, nous proposons à nos lecteurs une idée prévention, pour agir sur notre environnement.

Quelques exemples parus cette année...



Les gestes qui font du bien à notre terre !

Pour les amateurs et les passionnés de jardinage, le printemps est une saison très attendue. Adoptez les **écogestes** même au jardin.

Fabriquez votre compost :

Le saviez-vous ? 1/3 de nos ordures ménagères peuvent être compostées. Les épluchures constituent un engrais naturel très efficace.

Plantez des arbres et des haies :

Pour lutter contre l'effet de serre, participer à la réduction de la pollution atmosphérique, favoriser la biodiversité dans votre jardin.

Récupérez l'eau de pluie :

Placez un arrosoir sous vos gouttières, ou installez un récupérateur d'eau de pluie pour arroser votre jardin.

Quelques conseils :

- Apportez vos déchets verts trop encombrants et déchets de bois (branches trop épaisses, troncs d'arbres) en déchèterie.
- L'eau de cuisson, salée et bouillante, peut être utilisée comme désherbant naturel, en remplacement des phytosanitaires toxiques.
- Utilisez des lampes solaires pour éclairer votre jardin
- Arrosez votre jardin tôt le matin ou tard le soir, vous économiserez jusqu'à 50% d'eau.



2 millions de tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) jetés chaque année

Ne jetez plus, réparez !!! vos matériels de consommation courante, matériel électrique, électronique, mécanique.

Jeter, c'est refabriquer de nouveaux appareils, en consommant des ressources naturelles, des métaux rares, de l'énergie, de l'eau... et produit



sans arrêt de nouveaux déchets toxiques appelés DEEE. Partout en France, il existe des associations, des ressourceries, des bricoleurs qui pourront vous apporter de l'aide pour réparer vos appareils. Pensez aussi à vous informer sur les sites internet, les forums pour trouver les solutions pour réparer vos appareils.



LA PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES

Notre production d'ordures ménagères toujours maîtrisée !

2017	10 109 tonnes	↑ +0,25 %
2016	10 084 tonnes	

Une baisse des tonnages amorcée depuis 2005... une production ménagères qui est passée de 12 013 tonnes pour l'année 2005 à 10 109 tonnes aujourd'hui (15,85% de

moins).
Le SIVOM suit la tendance nationale.
Aujourd'hui, chacun de nous produit 286,5 kg/hab/an.



98% des français pensent que notre société produit trop de déchets (*)

(*) source ADEME

LES TARIFS : LA TGAP... PRIMORDIALE !

La certification ISO 14 001 du site de Pihourc associée à la valorisation du biogaz permettent au SIVOM de bénéficier d'une réduction importante de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes payée pour chaque tonne de déchets qui entre sur le site de Pihourc).



Coût de traitement à la tonne pour le SIVOM avec TGAP réduite :

106,06 € la tonne

Pour rappel, en 2016, le coût du traitement à la tonne était de 100,64 € la tonne.

LA REDEVANCE SPÉCIALE

Le service public d'élimination des ordures ménagères et assimilées est financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (ci-après désignée "TEOM").
La Redevance Spéciale ("RS") permet de financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures mé-

nagères. Ainsi le SIVOM fait payer le coût réel de la collecte et du traitement des déchets professionnels aux producteurs concernés (professionnels et établissements publics), en fonction de leur production de déchets.

	2016	2017	Évolution	
Professionnels :				
Nbre de redevables	79	69		↓
Recette annuelle	222 945 €	183 073,5 €	-17,9 %	
Secteur Public :				
Nbre de redevables	90	88		↓
Recette annuelle	224 103 €	216 154 €	-3,5 %	

La baisse est due, en partie à la cessation d'activité de plusieurs redevables, à la révision à la baisse des dotations ainsi qu'à une part de TEOM déduite plus importante.

CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION DES DÉCHETS

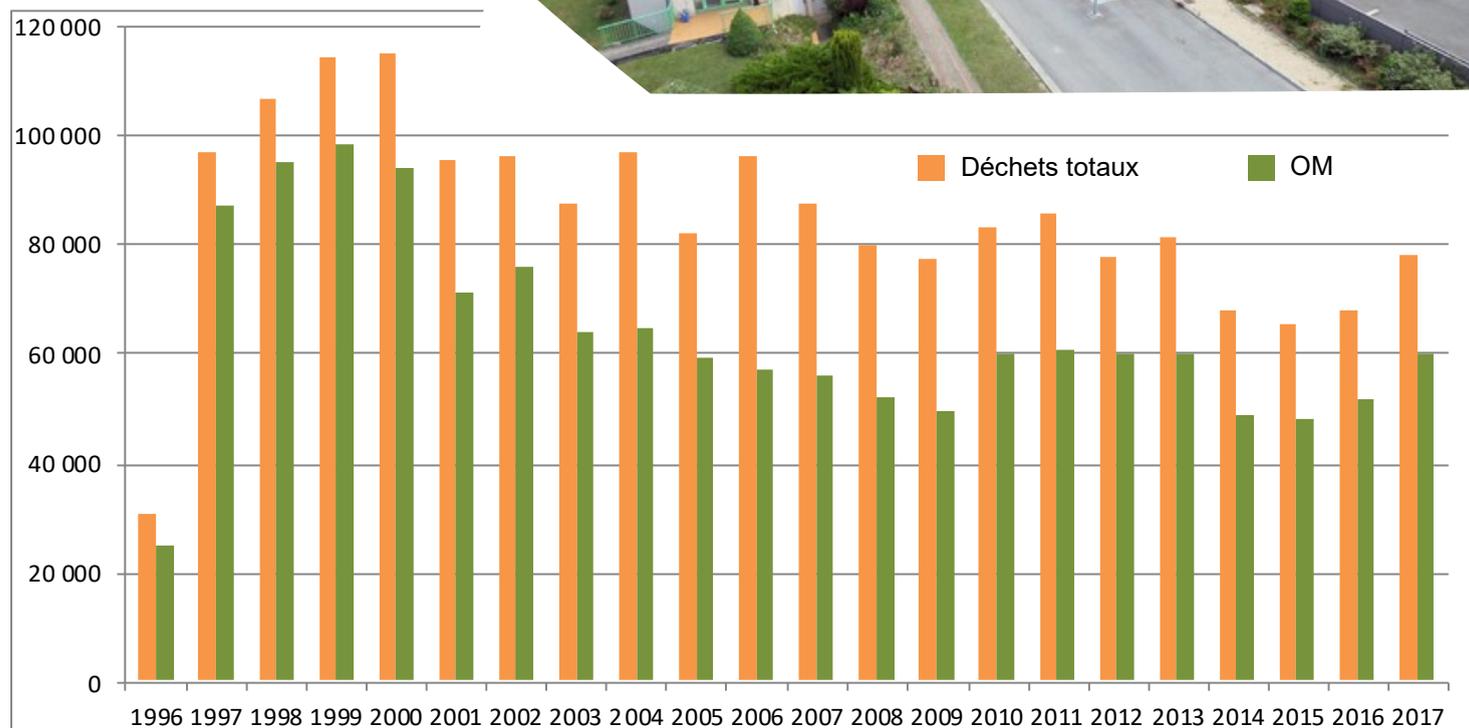
Le SIVOM a été tiré au sort par l'ADEME pour participer à une campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés dite MODECOM permettant une meilleure connaissance de la quantité et de la composition des déchets (ordures ménagères, collecte sélective et déchèterie).

Cette campagne a pour objectif :

- ✓ de mesurer l'évolution de la composition des déchets ménagers et assimilés depuis 2007
- ✓ de déterminer au niveau national la part des déchets professionnels pris en charge par le Service Public de gestion des Déchets,
- ✓ d'identifier les gisements ciblés par les actions de prévention et de valorisation des déchets collectés,
- ✓ de mesurer les filières REP au plus juste de la réalité des gisements,
- ✓ de constituer un référentiel permettant aux collectivités de disposer de données de référence .

La connaissance de la **quantité et de la composition des déchets ménagers et assimilés** constitue une véritable aide à la décision dans les choix techniques et organisationnels locaux.

L'I.S.D.N.D (INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX)



D'une manière générale, les tonnages d'OM provenant des collectivités du SYSTOM sont stables depuis quelques années. On note néanmoins une légère baisse des tonnages de chaque collectivité en

2017 par rapport à 2016. La part du SMTD 65 a augmenté par rapport à 2016 puisque ils ont amené leurs déchets pendant 12 mois. Le tonnage d'encombrants est stable.

Les tonnages DIB sont supérieurs à ceux de l'année précédente.

Audit de surveillance de la certification du site de Pihourc



Les 11 et 12 avril 2017 a eu lieu l'audit de surveillance pour la certification ISO 14001 du site de Pihourc. Cet audit permet de s'assurer du maintien de la conformité aux exigences légales, réglementaires et contractuelles, de s'assurer de la mise en œuvre et de l'efficacité du système de management, d'identifier les parties du système susceptibles d'être améliorées.



Le site de Pihourc est équipé désormais de caméras de vidéo surveillance.

Ces caméras filment en continu 24H/24 et 7J/7.

Nature et quantité de déchets traités au Pihourc (en tonnes)

NATURE DES DÉCHETS	Total
Ordures Ménagères	59 917
Déchets Industriels Banaux	3 398
Déchets verts non compostables	13
Encombrants	13 883
Refus de tri	703
TOTAL	78 039 tonnes

La proportion de déchets traités se répartie comme suit :

OM, encombrants, refus de tri et de compostage, déchets verts non compostables : **95,6 %**,

DIB : **4,4 %**.

Depuis juillet 2016, l'ISDND reçoit les OM des Hautes-Pyrénées d'où l'augmentation de la part d'OM en 2017.

ISDND : LA STATION DE TRAITEMENT DES LIXIVIATS

Après 2 ans de travaux, 2017 sera consacré à des études d'aménagements et d'améliorations du site.



OBJECTIF :

100 % des lixiviats traités in situ

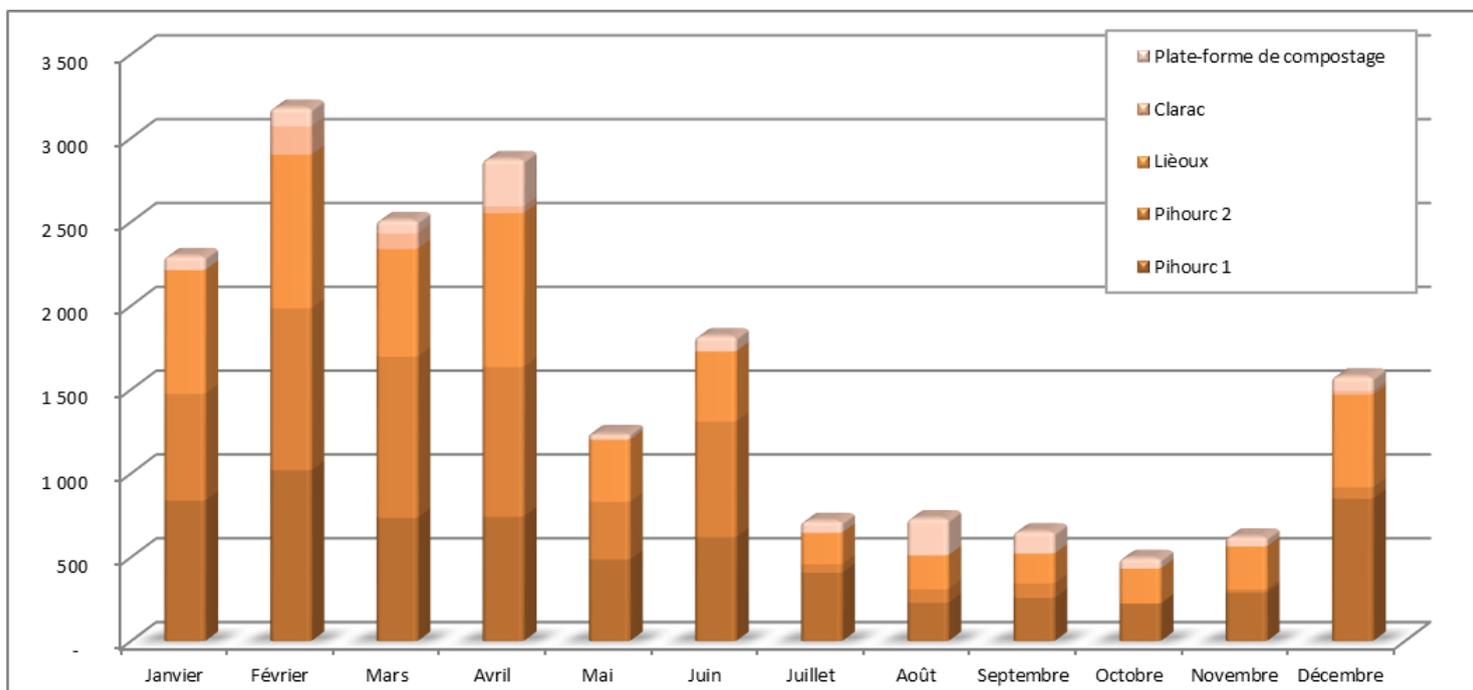
Les lixiviats, c'est quoi ?

Les déchets, non valorisables et non dangereux sont déversés et stockés dans un ensemble de caisiers protégés par un complexe d'étanchéité. La fermentation naturelle des déchets produit des lixiviats («jus»). Riches en matière organique et en éléments traces, ces lixiviats ne peuvent être rejetés directement dans le milieu naturel et doivent être soigneusement collectés et traités.

viats («jus»). Riches en matière organique et en éléments traces, ces lixiviats ne peuvent être rejetés directement dans le milieu naturel et doivent être soigneusement collectés et traités.



Évolution de la production de lixiviats (en tonnes)



Au total sur l'année 2017, **24 718 tonnes** de lixiviats ont été produites par l'ensemble des sites gérés par le SIVOM, soit une diminution de

production de 38 % par rapport à 2016. La station de traitement aura traité au total (lixiviats + pluviométrie) 27

459 tonnes et 2 945 tonnes ont été traitées sur le site de Fibre Excellence soit 90,31 % traité in-situ.

Incendie sur le casier de déchets sur le site de Pihourc

Dans la nuit du 24 au 25 avril 2017, un incendie s'est déclenché sur l'alvéole 705 en exploitation du casier 7, sur la zone nord-est du site.

Les déchets ont été impactés sur une portion de **100 m de long et de 15 m de large**, soit environ **3 500 m³**.

Le complexe d'étanchéité a également été brûlé sur une surface de **1400 m²**.

La caserne de pompiers de St-Gaudens a été alertée. Des moyens importants ont été déployés :

- ☞ Action hydraulique : pompage dans les bassins de stockage des eaux pluviales du site (rive gauche et Liéoux aval) ;
- ☞ Apport de gravats et de terre pour faire barrage ;
- ☞ Réalisation d'une tranchée et peignage des talus ;
- ☞ Aspersions de mousse à l'est pour refroidir les déchets et maîtriser les fumées.

Au nord et à l'est, le feu était arrêté par les talus du casier. Les actions se sont donc concentrées pour éviter les évolutions vers l'ouest et le sud.

Une réunion de débriefing entre les services du SIVOM et les responsables des pompiers de Saint-Gaudens, le 27 avril, a montré que :

- ☞ les voies d'accès étaient bien dégagées et praticables,
- ☞ le site et les activités sont bien identifiés,
- ☞ les points d'eau sont identifiés, accessibles, pratiques à utiliser et la ressource est suffisante,
- ☞ la communication avec le personnel du SIVOM a été efficace.

Aucun agent du SIVOM n'a été intoxiqué lors cet événement.

L'exploitation du site a pu reprendre assez rapidement sur la partie ouest du casier 7.

Le coût des travaux pour remettre en état le site s'élève à 103 560 HT pour le déstockage des déchets, les réparations des membranes et les contrôles d'étanchéité et à 65 565 € TTC pour le traitement des eaux incendiées en lixiviats (les assurances ont pris ces montants en charge).

Quelques jours après l'incendie, un nouveau point a été fait avec les pompiers afin d'optimiser les procédures en place et ainsi améliorer la sécurité du personnel et des installations.



ÉTUDES EN COURS SUR LE SITE DE PIHOURC



Lande de Couscouil : Dossier de dérogation espèces protégées



Le SIVOM avait lancé en mai 2013 un inventaire écologique des côteaux de Couscouil sur lesquels devaient s'appuyer les futurs casiers de stockage des déchets. Le dossier de demande de dérogation au Code de l'Environnement dans le cadre du projet d'extension de l'ISDND du Pihourc déposé en novembre 2016 a reçu des avis favorables de la DREAL(*) et du CNPN (**) en décembre 2017.

(*) **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
(**) **CNPN** : Conseil National de Protection de la Nature

Casier 7b

Il s'agit de continuer l'exploitation du casier 7 en l'étendant vers sa côte finale en prenant en compte les exigences liées au dossier espèces protégées. Le maître d'œuvre qui assurera la conception et le suivi des travaux a été retenu, il s'agit de EODD.

Optimiser le traitement des lixiviats

Une étude est menée par BUR-GEAP dans le but de diminuer les lixiviats produits par le site et pour rechercher des solutions alternatives pour traiter in-situ les volumes au-delà de la capacité de la station et ainsi diminuer les coûts de traitement.

Deux des 4 solutions qui ont été proposées, sont retenues et seront engagées en 2018.



LA CENTRALE DE VALORISATION BIOGAZ

Le taux de valorisation du biogaz sur l'ensemble de l'année 2017 est de **82,88%** (supérieur à 75%), ce qui permet, avec la certification selon la norme ISO 14001 du site, de bénéficier d'une TGAP réduite pour les tonnages entrants.

La production de biogaz, et donc d'électricité, peut varier en fonction de divers événements (pluviométrie, arrêts des moteurs, dysfonctionnement, réparations, divers entretiens, ...).

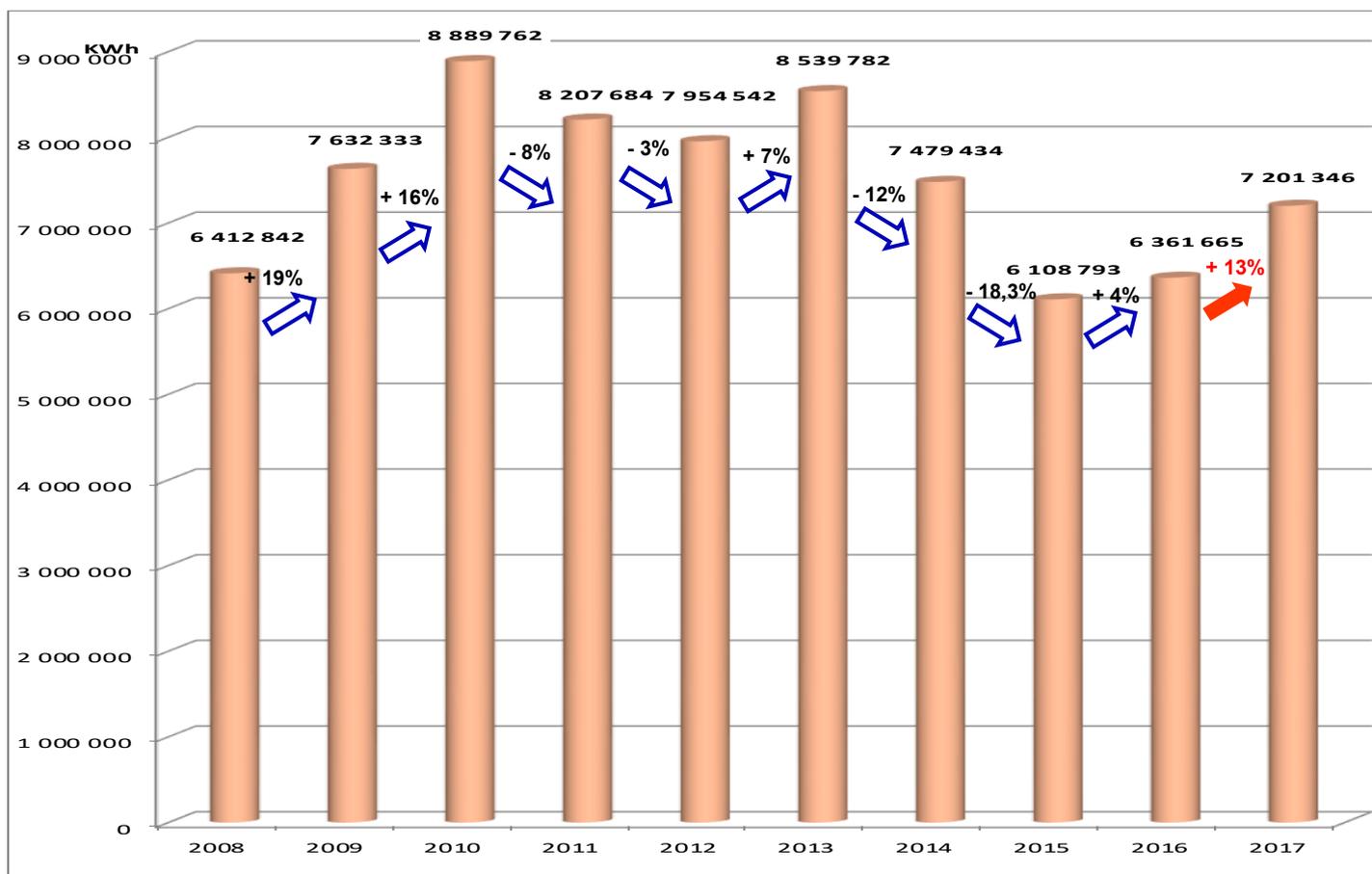


Taux de valorisation
2017 = 82,88 %

Le taux de valorisation a augmenté cette année en raison d'une utilisation beaucoup plus importante du moteur GE2 dont la puissance électrique est supérieure à celle du GE1.



Production annuelle (en Kwh)



LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE EN CHIFFRES

Tonnages entrants	2016	2017	EVOLUTION	
Déchets verts	7143 t	6758 t	- 5,38 %	↓
Bio-déchets (Commune de Montréjeau)	157 t	148 t	- 5,73%	↓
TOTAL	7300 t	6906 t	- 5,39 %	↓

Tonnages écoulés	2016	2017	EVOLUTION	
Broyat DV	3323 t	2995 t	- 9,9 %	↓
Compost brut	268 t	639 t	+ 138,4 %	↑
Compost criblé	874,5 t	620 t	- 29,10 %	↓
Nombre de sacs de compost criblé	1450 (29 tonnes)	1710 (34,2 tonnes)	+ 17,9 %	↑
Compost « bio »	444 t	440 t	- 0,9 %	↓
BRF	40 t	19,4 t	- 51,5 %	↓
TOTAL	4978,5 t	4747,8 t	- 4,63 %	↓

NOUVEAUX TARIFS



VENTE DE COMPOST

COMPOST issu de la transformation de vos déchets verts et biodégradables

Dans votre déchèterie :
Compost CRIBLÉ en sac : **2,60 €** (sac de 20 kg)

Tél : Saint-Gaudens 05 62 00 16 23
Aspet 05 61 79 59 47
Les Tourreilles 05 61 88 53 41
Castelnau-Magnoac 05 62 39 84 64

**À la plate-forme de compostage de Pihourc
(Commune de Liéoux)**

BRF : **12 € TTC le big bag (1m³)**
Compost CRIBLÉ en vrac : **12 € TTC/t**
Compost CRIBLÉ « bio » en vrac : **20 € TTC/t**

Votre contact : Accueil du site : 05 61 89 16 58
Joseph SARRAUTE/ Sylvain JUNQUA
06 70 48 13 47

Informez-vous pour connaître les disponibilités du compost

Possibilités de livraison, renseignez vous



Renseignements :
06 70 48 13 47

Demandez conseil sur les qualités et l'utilisation des produits fabriqués sur la plate-forme



Le compost Bio (agréé pour l'agriculture biologique) fabriqué sur la plate-forme de compostage est contrôlé par

ECOCERT SA FR 32600.

Le produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément au Règlement RCE 834/2007.

Les refus de criblage

Le SIVOM a cédé un tonnage important de **refus de criblage** à l'association « **Arbres et Paysages d'Autan** » à **Rabastens** pour pailler le pied des arbres et empêcher les mauvaises herbes de pousser.

Cette association est une association loi 1901 qui a pour objet de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage pour le mieux vivre de tous.

Le surplus de refus de criblage peut être aussi répandu dans les casiers de déchets à l'I.S.D.N.D comme sous couche avant recouvrement avec la terre. La présence du refus facilite l'enlèvement de la terre pour la reprise de l'exploitation du casier de déchets.

ACTIVITÉ ANNEXE

Le SIVOM recentre sa production de plaquettes forestières pour sa propre consommation avec la chaudière bois de la Graouade (locaux de centre de tri, restaurant et bureaux).

Cette année encore, une partie de la production a tout de même permis de fournir de la plaquette forestière à des clients pour du paillage ou du chauffage, le reste a alimenté la chaudière du SIVOM.



Campagne de broyage sur site

Un gros chantier de broyage de déchets verts a été réalisé sur les communes de Charlas et de l'Isle-en-Dodon au bénéfice de la Communauté de Communes Cœur et Côteaux du Comminges (5C).

Cette opération, qui a duré 5 jours, a permis de broyer rapidement et sur place environ 6 mois de stockage de déchets verts.

Le broyat produit a directement été récupéré par les agriculteurs locaux sur le site pour un épandage direct.



Les déchèteries

Saint-Gaudens Aspet

Castelnau Magnoac Les Tourreilles

LES RÉSULTATS



Des tonnages toujours en augmentation :

	2016 (t)	2017 (t)	EVOLUTION	
Ferraille	412	438	+ 6,31 %	↑
Déchets verts	2924	2878,5	- 1,55 %	↓
Encombrants	3108,5	3116	+ 0,24 %	↑
Gravats	1332	1396	+ 4,8 %	↑
Bois + palettes	708,5	648	- 8,53 %	↓
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	17,5	17,5	0	=
Cartons	178,5	192	+ 7,5 %	↑
Batteries	6	6	0	=
DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)	0,295	0,247	- 16,27 %	↓
DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	334	341	+ 2,09 %	↑
Capsules Nespresso	0,85	0,47	- 44,7 %	↓
DEA (Eco-mobilier)	0	129,4	+ 129,4%	↑
Huiles de vidange	14,5	10,2	- 29,7 %	↓
TOTAL (en tonnes)	9037,25	9173,3	+ 1,5 %	↑

Cette année encore, toujours plus de cartons.

Les matériaux tels que batteries, ferrailles, et DEEE sont en hausse, seuls matériaux qui permettent d'augmenter les recettes.

Ces matériaux sont toujours stockés dans des locaux sécurisés .

La ferraille est désormais compactée Plusieurs fois par jour dans les bennes afin de limiter les vols.

Les tonnages d'encombrants et de ferraille ont augmenté malgré la mise en place de la filière mobilier qui a permis de détourné 129 tonnes de ces 2 flux.

L'ACVA et la chambre d'agriculture s'associent au SIVOM pour organiser la collecte annuelle de plastiques et bâches agricoles dans ses déchèteries. Le traitement est pris en charge par la Chambre d'Agriculture.



Celle-ci a comptabilisé cette année dans le département de la Haute-Garonne : 274,5 tonnes collectées de films agricoles usagés et 34,2 tonnes de ficelles et filets. Les tonnages ont encore augmenté, le recyclage des déchets agricoles est entré dans les mœurs.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE VOS DÉCHÈTERIES

Saint Gaudens :

du lundi au samedi de : 7h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h00
le dimanche de : 9h00 à 12h00

Aspet - Les Tourelles - Castelnau Magnoac :

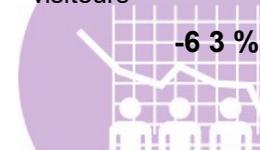
le mardi de : 13h45 à 18h00
du mercredi au samedi de : 7h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h00

Un gardien est présent sur le site pour vous conseiller.

Pour la bonne tenue du site, les agents ferment le portail 10 minutes avant l'heure de fermeture.

La fréquentation dans les déchèteries

2016 : 113 728 visiteurs



2017 : 106 565 visiteurs

La fréquentation (particuliers et professionnels) est comptabilisée par les agents de déchèterie.

Sécurisation de la déchèterie de Saint-Gaudens



La déchèterie de Saint-Gaudens a été équipée d'un dispositif de surveillance afin de protéger les agents contre les agressions verbales ou physiques dans le cadre de leur travail. Ces caméras permettent aussi de surveiller l'activité sur la plate-forme (entrées, sorties des usagers), de restreindre le chiffonnage et les vols de matériaux sur le site, de contrôler les dépôts sauvages devant le portail, pendant et en dehors des heures d'ouverture de la déchèterie.

NOUVEL ÉCO-ORGANISME : ECO-MOBILIER UN AVENIR POUR LE MOBILIER DOMESTIQUE



Le SIVOM St Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac et Éco-mobilier, l'éco-organisme dédié à la collecte, au recyclage et la réutilisation du mobilier domestique, ont mis en place une benne dédiée à la collecte des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) depuis le 9/05/2017 sur la déchèterie de Saint-Gaudens.

L'objectif premier de cette filière est de détourner les déchets de mobilier d'un traitement sur l'ISDND en augmentant la part de déchets orientée vers la réutilisation, le recyclage et la valorisation. La mise en place des contenants de collecte, leur enlèvement et le traitement des DEA est pris en charge par Eco-mobilier.

Dans le cadre de la montée en charge progressive, les autres déchèteries du SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac devraient être équipées de bennes dédiées dans les prochaines années.

État des lieux national (*)

Chaque année **1 300 000 tonnes** de Déchets d'Éléments d'Ameublement sont générées.

Une famille de 4 personnes jette près de
80 kg de mobilier par an.

Avant la création d'Éco-mobilier, **55%** de ces déchets étaient enfouis, seuls **23%** étaient recyclés.

(*) source Éco-mobilier

Quels sont les déchets concernés ?

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

**Types de
Mobilier
concernés**



CHAISES



FAUTEUILS



TABLES



LITERIE



MEUBLES



RANGEMENTS

Cette nouvelle collecte est fonction du type de produit : les meubles et non du matériau (bois, métaux, mousses, ...) ou de la taille. **TOUS** les meubles sont concernés :

Quel que soit le type : sièges, matelas, literie, table, bureau, armoire, meubles de cuisine, de salles de bain

Quel que soit le matériau : bois, panneaux, rembourrés, métal-

liques, plastiques...

Quelle que soit l'origine : la maison, le jardin, le garage...

Quel que soit l'état : entiers, démontés, en état d'usage ou non...

Attention ! Ne sont pas concernés, les éléments de décoration

RÉAMÉNAGEMENT D'UN QUAI À LA DÉCHÈTERIE DE SAINT-GAUDENS

Les flacons et bouteilles plastique étaient collectés dans une cage métallique, type benne 30m³. Ces matériaux seront désormais collectés via des points-tri à l'extérieur de la déchèterie. Ces points-tri sont ainsi en libre accès, même en dehors des horaires d'ouverture des la déchèterie. Les quais ont été réorganisés afin d'optimiser leur utilisation et ainsi accueillir cette nouvelle filière d'Éco-mobilier.

Les travaux de réaménagement ont été réalisés en interne par le service voirie et l'atelier.



ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Le bureau d'étude A2CH a réalisé 5 diagnostics Accessibilité. Tous les locaux et zones accessibles au public des 4 déchèteries du SIVOM ainsi que le bâtiment du siège administratif à la Graouade ont été concernés par cette étude. Cette étude a permis de faire l'état des lieux des manques pour une mise en conformité avec la réglementation en vigueur et qui couvre l'ensemble des familles de handicap.



Le handicap moteur



Le handicap auditif



La déficience intellectuelle



Le handicap visuel



A chaque communication sur le thème de la prévention, le SIVOM rappelle les numéros utiles comme :

ALLO Sérénité

0800 737 520 (Numéro gratuit) : service d'écoute et d'accompagnement psychologique, 7 jours / 7 et 24h / 24.

Réaménagement des places de parking réservées aux handicapés

Afin de respecter la réglementation en vigueur et suite aux préconisations inscrites dans l'Agenda D'Accessibilité Programmé, le service voirie a réaménagé les places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap. Cela comprend : le déplacement des places, le marquage au sol et vertical ainsi que l'accès au bâti-



ment par une bande rugueuse (podotactile).

En parallèle, des aménagements intérieurs dans les bâtiments ont été réalisés : les poignées de portes et les interrupteurs ont été réhaussés d'une peinture gris foncé afin de les rendre plus visibles et repérables.

DU JAUNE... AU ORANGE !

Le port de **vêtement de haute visibilité** permet de renforcer la visibilité du porteur lorsque les conditions de travail sont mauvaises en intérieur comme en extérieur : nuit, obscurité, conditions climatiques difficiles, nature de l'environnement, ...

En 2017, les vêtements de travail **haute visibilité** ont changé de couleur afin de protéger les agents



contre les attaques d'insectes. En effet, il a été constaté que la couleur jaune attire beaucoup plus les insectes que la couleur orange.

Seront concernés par ces changements, tous les agents qui travaillent sur la voie publique.



PROTÉGER ET ACCOMPAGNER... L'ASSISTANT DE PRÉVENTION, UNE OBLIGATION POUR TOUS !

L'assistant de prévention contribue à assister et à conseiller les élus locaux et les chefs de services dans la mise en place de la démarche d'évaluation des risques et d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail visant à :

- prévenir les dangers
- améliorer les méthodes et le milieu du travail
- faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité

- veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires ainsi qu'à la bonne tenue des registres de santé et de sécurité au travail

Il peut exister plusieurs assistants de prévention dans une même collectivité, ayant chacun en charge un établissement (ou secteur) particulier selon la taille de la collectivité.

Le SIVOM souhaite mettre en place son réseau des assistants de prévention.



Animer - Communiquer

Visites Porte à porte



Événementiel Animations scolaires ...

LE SIVOM COMMUNIQUE !

VISITES DE NOS INSTALLATIONS

Site de Pihourc

46 visites,
913 visiteurs

Centre de tri

55 visites
1039 visiteurs

Les déchèteries

5 visites
106 visiteurs

Les visites de nos sites sont gratuites, ouvertes à tout public, scolaires et autre. Pendant les vacances scolaires, elles sont organisées en partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Gaudens.

ANIMATIONS SCOLAIRES

41 animations scolaires ont été réalisées en 2017 avec les enfants des écoles maternelles, primaires et ALAE (accueil de loisirs). Ce sont 540 enfants qui ont été ainsi sensibilisés à la nécessité de trier leurs déchets.

Les conseillères du tri définissent un projet (durée, thème, fréquence des séances) avec l'enseignant.

SENSIBILISATION ET RÉUNIONS D'INFORMATION

175 adultes ont participé à des réunions d'information et de sensibilisation au tri déchets (SDIS d'Estanarbon, ESAT du Comminges, GRETA, Compagnons d'Emmaüs).

AMÉLIORER LE GESTE DE TRI : LES SUIVIS DE COLLECTES

Les ambassadrices effectuent des suivis de collecte régulièrement : elles passent en amont de la collecte pour vérifier et visualiser les erreurs de tri présentes dans les bacs jaunes des usagers.

Elles peuvent ainsi ensuite expliquer précisément à l'usager comment améliorer son geste de tri.

Cette année :

6 suivis qualité soit **2122 bacs** vérifiés (bacs jaunes des usagers),

2 suivis qualité de la collecte cartons de Saint-Gaudens et Montréjeau soit **185 points de collecte** vérifiés.

AFFICHAGE POUR TOUS

Le SIVOM communique sur le tri et les consignes via les affichettes visibles sur les totems des points-tri. Ces documents sont aussi mis à disposition des mairies, et, à la demande, en version papier et informatique.



EN DIRECT AVEC LE PUBLIC !

En plus des visites en porte à porte à domicile chez les usagers, les ambassadrices de tri vont aussi à leur rencontre sur les marchés de nos 4 cantons (Castelnau-Magnoac, Aspet, Montréjeau et Saint-Gaudens), qui sont des lieux d'échanges... C'est un autre moyen de transmettre l'information.



Une question sur mes déchets, sur mes emballages à trier, appelez nos conseillers du tri au **0800 573 486 (appel gratuit)**

Mr Papillon vous présente les rendez-vous de l'été avec le SIVOM

Exposition « un rien m'habille »
Office de tourisme de Montréjeau : « La Sellerie »
du 13/07 au 6/09

ECO-EMBALLAGES
Le petit Point Vert aux grands effets.

Visite de l'ISDND
Centre d'enfouissement des déchets ménagers
(se rapprocher de l'Office de Tourisme du Saint-Gaudinois)
Les mercredis 9-23 Août **14H**

Visite du Centre de tri des emballages
(se rapprocher de l'Office de Tourisme du Saint-Gaudinois)
Les mercredis 9-23 Août **10H**

"Tout savoir sur le tri"
rendez vous sur les marchés
10/08 : Saint-Gaudens
13/08 : Castelnau-Magnoac
Venez jouer

En vacances aussi, je pense au tri

TROPHÉE DU VERRE

Le SYSTOM des Pyrénées (SYndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères) a lancé, en partenariat avec Eco-Emballages (désormais CITEO), un challenge pour les 8 collectivités du sud de la Haute-Garonne pour développer une dynamique autour du tri et du recyclage du verre. Ce concours initié en mai 2016 s'est terminé le 30 juin 2017.

L'objectif du concours était de renforcer la communication auprès du public pour faire progresser le geste de tri du verre et augmenter les tonnages collectés.

Le mercredi 15 novembre a eu lieu la remise des prix du « Trophée du verre » dans les locaux du SIVOM.

Le concours portait sur 3 catégories, les gagnants sont :

- **VERRE ESPOIR : SIVOM du Haut-Comminges**
Évolution la plus forte de son ratio (kg/habitant/an)
- **VERRE GAGNANT : CC Pyrénées Haut-Garonnaises**
Ratio (kg/habitant/an) le plus élevé
- **VERRE PASSION : SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac**
Action de sensibilisation la plus remarquable, la plus originale



Les trophées ont été fabriqués par des artistes locaux : la Verrerie Ouvrière Albi (VOA), Virginie Bertrand (Martres Tolosane), et Julie Bonnafous (Martres Tolosane)



Retrouvez vos points-tri :

www.sivom-sigma.org

0800 573 486 (appel gratuit - de 8h à 12h et de 13h à 17h)

Téléchargez l'application mobile
"Guide du tri"



Moyenne nationale : **40,6 kg/an/habitant**

Les performances du SIVOM

Moyenne du SIVOM
au 31 mai 2016 :
26,7 kg/an/habitant

Nombre de colonnes à verre : **185**
1 colonne pour 191 habitants
Nombre d'habitants (35285)

Le SIVOM a remporté le trophée « VERRE PASSION » grâce à ses actions de communication :

Action 1 : enquête sur le tri du verre (diagnostic à plan d'actions)

Action 2 : distribution de sets de table pour 41 points de restauration

Action 3 : communication en porte à porte tout au long de l'année (focus verre)

Action 4 : réalisation d'affiches pour informer de la localisation des points de collecte du verre (Saint-gaudens et Montréjeau)

Action 5 : mise en place de totems et d'affiches dans les commerces (sensibilisation du grand public)

Action 6 : « Le verre sort le grand jeu » collecte exceptionnelle (4 sites)

Action 7 : communication sur Internet tout au long de l'année (site Internet, pages Facebook et Twitter)

Action 8 : renforcement des points-tri

Action 9 : géolocalisation des colonnes à verre sur le site internet et application
« Guide de tri »



50 000 sets de table distribués

Été 2016 : 41 participants

Mai 2017 : 24 participants



Action 5 : Sensibilisation dans les commerces, 16 participants

OPÉRATION « ASPET PROPRE » : LES ACTIONS

A la demande de la municipalité d'Aspet, le SIVOM s'est associé pour faire d'Aspet une ville où il fait bon vivre ! Plusieurs actions ont été menées :

Nettoyage avec les écoliers

A l'occasion de l'opération "Aspet Propre", les élèves de l'école primaire d'Aspet ont participé à l'action « Nettoyons la nature », le 22 septembre dernier. Le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac a fait une demande auprès des établissements E.Leclerc ST GoPôle pour fournir du matériel (gants, sacs, chasubles, ...) pour aider les enfants dans leur démarche.

Les élèves de la maternelle au CM2 ont ainsi nettoyé 3 sites à proximité de leur école et ont collecté une grande quantité de déchets laissés dans la nature.

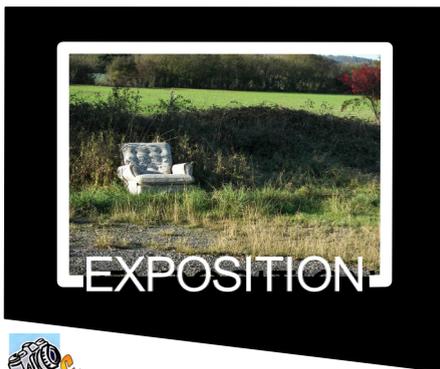


Beaucoup... Beaucoup de déchets ont été ramassés par les enfants pendant cette journée.

Exposition « Dénaturée »

Pendant cette opération « Aspet propre » le SIVOM a prêté son exposition « Dénaturée » qui est restée dans les locaux de la mairie pendant plusieurs jours.

Le Ciné Photo Club Commingeois a réalisé les photographies de l'exposition « Dénaturée ».



On parle du tri sur le marché !

Jean Louis Dubernat, retraité du SIVOM, a présenté ses réalisations fabriquées à partir de pneus.

Cette exposition a permis à nos conseillères de tri de discuter et d'échanger avec les usagers sur le tri et les filières de recyclage.



J'aime Aspet, je garde ma ville propre !



3 trois collectes exceptionnelles organisées par la commune

COLLECTE de PNEUS EXCEPTIONNELLE

Où ?
dans votre déchèterie

Quand ?
du mardi 24 octobre
au samedi 28 octobre 2017

Comment ?
inscription **obligatoire** en mairie



Renseignements en mairie ☎ 05.61.88.40.22

COLLECTE CARCASSE DE VOITURE EXCEPTIONNELLE

Où ?
nous consulter

Quand ?
du lundi 30 octobre
au vendredi 03 novembre 2017

Comment ?
inscription **obligatoire** en mairie



Renseignements en mairie ☎ 05.61.88.40.22

COLLECTE ENCOMBRANTS EXCEPTIONNELLE

Où ?
devant votre habitation

Quand ?
du lundi 06 novembre
au vendredi 10 novembre 2017

Comment ?
inscription **obligatoire** en mairie



Renseignements en mairie ☎ 05.61.88.40.22

Toutes ces collectes exceptionnelles (réservées aux habitants de la commune) ont été réalisées à l'initiative de la commune d'Aspet qui en a supporté tous les coûts.

Les projets

et en 2018...



Le SIVOM prépare l'avenir

LES PROJETS 2018

DÉCHÈTERIE

- ✓ Mise en place d'une benne Eco-mobilier pour le tri du mobilier à la déchèterie d'Aspet.
- ✓ Mise en place d'une nouvelle signalétique pour une meilleure identification des quais et des informations sur le devenir des déchets triés.
- ✓ La collecte des huiles alimentaires va être mise en place à la déchèterie de Saint Gaudens. Si cela donne satisfaction cette collecte sera étendue aux autres déchèteries.
- ✓ La Semaine du Développement Durable 2018 sera l'occasion de parler de façon beaucoup plus active du tri aux usagers.
- ✓ Le SIVOM a signé une convention pour la mise en place d'une ressourcerie à la déchèterie de Castelnau Magnoac.

COLLECTE

- ✓ Le sivom souhaite mettre en place de nouveaux points de collecte afin de collecter plus de textiles et de renforcer ainsi, les actions de prévention.
- ✓ Avec la décision du nouveau gouvernement de mettre fin à l'emploi de contrats aidés, le service devra réorganiser le temps de travail des agents et donc, réaménager les tournées de collecte des déchets ménagers.
- ✓ Suite à la loi sur la transition énergétique et croissance verte, le SIVOM souhaite mettre en place une collecte des biodéchets professionnels sur son territoire.
- ✓ Le SIVOM pense se munir d'un système de géolocalisation, logiciel adapté aux collectes (aides aux chauffeurs, remontées info terrain).
- ✓ L'installation de nouveaux points de collecte de colonnes enterrées est prévue sur la commune de Montréjeau.
- ✓ La campagne de nettoyage et de lasurage des points-tri sur le territoire du SIVOM se poursuivra en 2018.

COMMUNICATION

- ✓ Afin de donner plus de visibilité à nos informations de prévention et de les transmettre aux usagers, nous ferons paraître ces articles sur notre site internet.
- ✓ Après la campagne spécifique sur le verre, l'espace communication sur les bennes non équipées de visuels permettra de véhiculer des informations sur les consignes générales du tri.



- ✓ Comme à chaque édition, le SIVOM participera aux Pyrénéennes en 2018 et communiquera principalement sur le tri pendant la manifestation.
- ✓ Le tri, même en vacances... le SIVOM souhaite développer des supports d'information pour gîtes, campings, ... Les professionnels du tourisme seront nos ambassadeurs.

SITE DE PIHOURC

- ✓ La norme ISO 14 001 a été révisée en 2015. De ce fait, notre audit de renouvellement, qui se aura lieu en 2018, tiendra compte des nouveautés de la norme.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- ✓ Adaptation des postes de travail pour répondre aux prescriptions du médecin de prévention et ainsi améliorer les conditions de travail des agents reconnus travailleurs handicapés.



CENTRE DE TRI

- ✓ Une mise à jour sera nécessaire pour le logiciel E-TEM de gestion des entrées/sorties de stock des emballages.
- ✓ Mise en place du nouveau Barème F du contrat CITEO.
- ✓ Suite à l'extension des consignes dans les centres de tri, l'étude technico économique concernant la faisabilité d'une installation commune (SIVOM, SMTD65, TRIGONE) suit son cours : la prochaine étape sera la validation du scénario retenu, la localisation du futur centre de tri et l'étude juridique pour définir sa construction et son exploitation future par les 3 collectivités.

En 2022, 100 % des français seront concernés par l'extension des consignes de tri.

Les indicateurs financiers

Recettes Dépenses

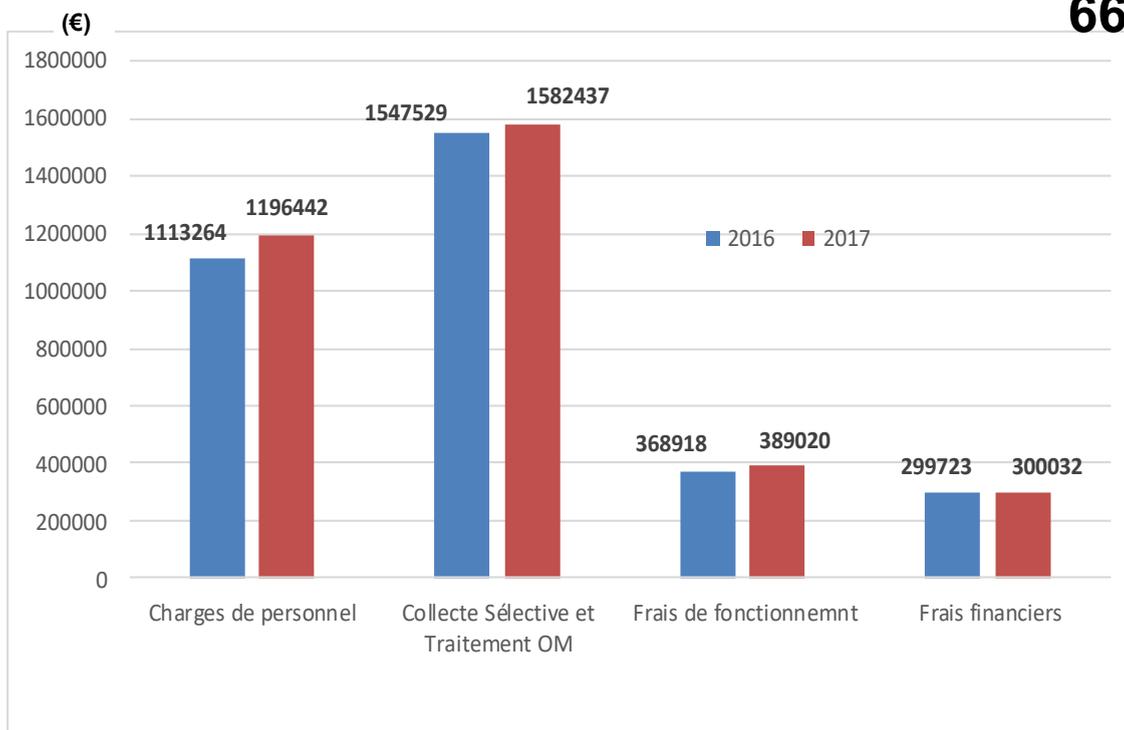


Le budget de la collecte et du traitement des déchets ménagers valorisables



Les dépenses

66,56 €/an/hab



- Les **charges de personnel** suivent l'évolution normale des salaires des agents (carrières) et sont aussi la conséquence de la réorganisation du temps de travail initiée en février 2016 (plus de personnels en contrats aidés). Les soutiens financiers ont été en conséquence du nombre de contrats aidés, soit 154 082 € d'aides (pour rappel 122 419 en 2016).
- Le poste de **traitement** représente 45,64 % de la dépense globale qui est de 3 467 929 euros. Des tonnages globalement égaux mais avec un tarif de traitement OM en augmentation (environ + 3%), une TGAP en augmentation (environ + 3 euros par tonne) et

des tarifs de tri équivalents.

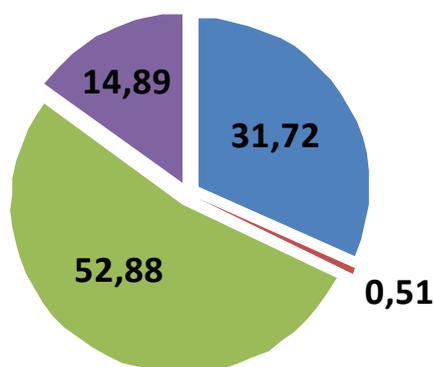
- Les **frais de fonctionnement** sont plutôt stables. Le prix du carburant représente 38,54 % (contre 34,8 % en 2016) des frais de fonctionnement. La consommation est en augmentation et le prix au litre aussi : 1,1124 € (0,9092 € en 2016.) La prestation de service pour le lavage des colonnes enterrées croît avec le nombre de colonnes enterrées.

La mise en place des nouveaux points de collecte équipés de colonnes enterrées a nécessité de nouveaux investissements.

- **Les frais financiers** Comme chaque année un lot de bac a été acheté (renouvellement normal).



Répartition des dépenses du traitement des déchets



- Traitement à l'ISDND des Ordures Ménagères
- TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)
Pour rappel, en 2016, la TGAP représentait 13,3 %
- Tri des recyclables
- Compostage des bio-déchets Montréjeau et des déchets verts de Saint-Gaudens

Le budget de la collecte et du traitement des déchets ménagers valorisables



66,56 €/an/hab

Les recettes

RECETTES	2016	2017	ÉVOLUTION
Facturation du service de collecte et de traitement	2 304 272 €	2 447 375 €	+ 6,2 %
Aides Eco-Emballages, vente de matériaux	496 455 €	473 057 €	- 4,7 %
Redevance Spéciale	447 048 €	399 227 €	- 10,7 %
Facturation interne	49 482 €	68 733 €	+ 38,9 %
TOTAL	3 297 257 €	3 388 392 €	



D'où proviennent ces recettes ?

Les aides en baisse :

- Les aides d'Eco-Emballages ont diminué de 13 540 €
- les recettes des repreneurs : tonnages (2016 : 870 t ; 2017 : 769 t) en diminution et tarifs de reprises variables (ex : l'acier, prix moyen en 2016, 76 € la tonne pour 64,91 € en 2017, le papier, prix moyen 2017 de 96 € contre 91,94 € en 2016).

La redevance spéciale :

Une baisse de - 10,7 % liée à des cessations d'activité et une part de TEOM déduite plus importante.

La facturation interne :

Les recettes sont supérieures à celles de 2016 car le nombre de contractuels mis à disposition pour d'autres services a été plus important (plus de contrats aidés).



En conclusion...

des dépenses légèrement à la hausse, des recettes baissent

=

une facturation du service de collecte et traitement en hausse : + 6,2 %
avec une population qui reste stable

=

une augmentation du coût par habitant (62,66 € en 2016 et 66,56€ en 2017)



SIVOM Saint Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac
Route du Circuit - La Graouade - 31800 Saint Gaudens